



AMENDES COMPLÉMENTAIRES

(SAISON 2022/2023)



ARTICLE	NATURE DE L'INFRACTION	AUTEUR	VICTIME	MONTANT
5	Comportement blessant	Joueur	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	17 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	
6	Comportement grossier / injurieux	Joueur	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	34 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	
7	Comportement obscène	Joueur	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	45 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	50 € 34 €
8	Comportement intimidant menaçant	Joueur	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	60 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	85 € 50 €
9	Comportement raciste discriminatoire	Joueur	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	100 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	
10	Bousculade volontaire	Joueur	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	100 € 60 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	100 € 85 €
11	Tentative de brutalité / tentative de coup	Joueur	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	100 € 60 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	100 € 85 €

ARTICLE	NATURE DE L'INFRACTION	AUTEUR	VICTIME	MONTANT
12	Crachat	Joueur	Officiel	100 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	85 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel	100 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	85 €
13.1	Acte de brutalité / coup n'occasionnant pas de blessure ou occasionnant une blessure uniquement observée par un arbitre	Joueur	Officiel	150 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	85 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel	150 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	100 €
13.2	Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical	Joueur	Officiel	150 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	85 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel	150 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	100 €
13.3	Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T inférieure ou égale à 8 jours	Joueur	Officiel	170 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	Hors action de jeu : 100 € Hors rencontre : 150 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel	150 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	
13.4	Acte de brutalité / coup occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical, entraînant une I.T.T supérieure à 8 jours	Joueur	Officiel	200 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	Action de jeu : 170 € Hors action de jeu : 200 € Hors rencontre : 200 €
		Entraîneur/Educateur / Dirigeant Personnel médical	Officiel	200 €
			Joueur/entraîneur éducateur dirigeant/public	